



OUVERTURE DE DOSSIER

CONSTRUCTION POUR BÂTIMENT ACCESSOIRE

(GARAGE, REMISE, GAZEBO, ABRI À BOIS, ABRI À BATEAU, GLORIETTE, ABRI À SPA, PERGOLA)

Nécessité d'un permis de construction :

Quiconque procède à une construction, une transformation, une rénovation, un agrandissement ou une addition de bâtiment accessoire doit obtenir au préalable un permis.

Il n'est toutefois pas nécessaire de demander un permis pour des travaux de peinture et les travaux d'entretien normal du bâtiment.

Dépôt d'une demande :

Toute demande de permis doit être présentée par écrit à l'inspecteur en bâtiment. Pour ce faire, vous devez transmettre à la Municipalité la présente demande d'ouverture de dossier en vous présentant à la réception de l'Hôtel de Ville, par courrier à l'adresse suivante; *1526, rue principale, Chambord, QC, G0W 1G0* ou par courriel à l'adresse suivante, maximegobeil@chambord.ca. La transmission par télécopieur n'est pas acceptée.

Lors du dépôt de la demande d'ouverture de dossier, l'ensemble des documents à fournir devra être joint pour y être considéré recevable. La demande d'ouverture de dossier ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre des travaux.

Cheminement de la demande :

Dans un délai maximal de 30 jours suivant le dépôt de l'ensemble des documents requis à la demande de permis, l'analyse est débutée par l'inspecteur en bâtiment. Si le projet soumis est conforme, le contenu de l'information présente au dossier est saisi dans le système informatique et une demande de permis est générée. Afin d'officialiser la demande, le requérant ou son mandataire devra signer la demande de permis et acquitter les frais de la demande. Soyez assuré que tous les efforts seront déployés afin que le traitement de votre dossier obtienne une réponse dans les meilleurs délais. **Tout permis ou autorisation est valable pour une durée maximale d'un an. Il ne sera considéré comme valide que lorsque le bénéficiaire l'aura récupéré et payé. Sans cela, le permis ou l'autorisation sera nul et non avenu, et les travaux ne pourront débiter.**

Modification à la demande d'ouverture de dossier :

Suivant l'analyse du dossier s'il s'avère que le contenu de la demande n'est pas conforme aux règlements d'urbanisme ou toutes autres dispositions législatives, le requérant sera avisé de l'objet de la non-conformité en cause et aura l'opportunité dans un délai de 15 jours de modifier sa demande afin de se conformer aux normes.

Identification du propriétaire			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Tél. rés	Cellulaire	Tel. Travail	Autre
Courriel			

Identification du demandeur (si différent du propriétaire)			
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Tél. rés	Cellulaire	Tel. Travail	Autre
Courriel			

Identification de l'exécutant des travaux			
☐ Propriétaire	☐ Entrepreneur licencié	☐ Donneur d'ouvrage	☐ Gestionnaire projet
Nom, Prénom, Entreprise			
Numéro civique	Rue	Ville (province)	Code postal
Tél. résidence	Cellulaire	Tel. Travail	Autre
Numéro de RBQ	Courriel		

Identification du lieu des travaux	
Numéro & rue	
Cadastre	Matricule

Nature des travaux			
☐ Construction	☐ Agrandissement	☐ Rénovation	☐ Déplacement

Type de bâtiment	☐ <i>Attenant au bâtiment principal</i>	☐ <i>Détaché du bâtiment principal</i>
	Type	Usage

** Type de plancher	☐ Béton	☐ Bois
	<i>Pour toutes constructions comportant un plancher de béton, vous devez joindre à cette demande un certificat de localisation produit par un arpenteur-géomètre en y intégrant ce futur bâtiment accessoire. Le certificat doit avoir moins de 5 ans. Vous devez également joindre un certificat de conformité de votre fosse septique de moins de 5 ans.</i>	

******Obligatoire pour l'obtention du permis

Bâtiment projeté	Implantation projetée	Type de bâtiment (s) existant & superficie
Largeur	Ligne avant (rue)	Type & superficie bâtiment #1
Profondeur	Ligne arrière	Type & superficie bâtiment #2
Hauteur	Lignes latérales G : D :	Type & superficie bâtiment #3
	Ligne des hautes eaux	Type & superficie bâtiment #4
Superficie	Résidence	Superficie totale
Pente de toit	Fosse septique	
Hauteur de la porte	Champ d'épuration	

Finition extérieure
Murs
Toiture
Fondation (béton, bois, autre) Si béton, vous devez fournir un certificat de localisation de moins de 5 ans ou un plan d'implantation

Informations complémentaires	Travaux
Superficie du terrain	Date début des travaux
Superficie du bâtiment principal	Date de fin des travaux
Hauteur du bâtiment principal	Valeur de travaux (\$)

À joindre un certificat de localisation préparé par un arpenteur géomètre/croquis
Documents et pièces *obligatoires* requis au soutien de la demande de permis

Les documents ou pièces suivantes doivent obligatoirement être soumis aux fins d'analyse de la présente demande;

- Plan d'implantation, démontrant la localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le même emplacement en y indiquant les mesures et dimensions contenues aux sections bâtiment projetées, implantation projetée et bâtiment (s) existant. Le dépôt d'un certificat de localisation existant préparé par un arpenteur géomètre en y intégrant la localisation de l'ensemble des bâtiments est à privilégier, en l'absence d'un tel document ledit plan devra être produit sur le présent formulaire à la section croquis.
- Plan de construction, à l'échelle comprenant les élévations, coupes du ou des bâtiments à y être érigés pour des travaux de construction, agrandissement, rénovation et déplacement.
- Consentement du propriétaire, si les travaux projetés sont localisés sur un immeuble en location, joindre un le consentement du propriétaire.
- Procuration, si le demandeur du permis, est une compagnie ou encore n'est pas le propriétaire, joindre une procuration du propriétaire.